



Le Mouret solidaire

PV de l'assemblée générale du 27.06.2011

Mme La présidente présente les salutations de bienvenue et excuse les personnes suivantes :

Mme Evelyne Huber, Mme Marianne Vonlanthen, Mme Annick Zuber, Mme Yerly Françoise, M. Jean-Pierre Perritaz, Mme Germaine Aebischer ainsi que Mme Françoise Marty.

Le comité demande une modification du tractanda concernant le point 11 de l'ordre du jour (approbation du règlement interne de l'association). Il demande l'annulation de ce point. L'annulation est acceptée à l'unanimité.

Mme Barbara Keisli Maudonnet est nommée scrutatrice.

15 membres présents. Majorité : 8

Approbation du procès verbal du 7 juin 2010 : approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité 2010

La nécessité du Mouret-Solidaire n'est plus à démontrer. Chaque jour, il s'engage avec toute son énergie à répondre au besoin des personnes fragilisées. Comme par exemple cette personne âgée qui doit se rendre régulièrement à l'hôpital et qui grâce aux services de l'association, peut encore rester dans sa maison. Ou cette famille, qui à l'occasion d'un anniversaire avait besoin d'une personne bénévole pour s'occuper de la grand-maman fragilisée dans sa santé. Mme la présidente relève et remercie le formidable travail réalisé par les bénévoles. Leurs conseils et commentaires sur les situations qu'ils vivent au quotidien, sont toujours très précieux et permettent sans cesse d'améliorer la qualité des services fournis par l'association.

Les activités

Un questionnaire d'évaluation avec différents critères « satisfactions, motivation, propositions d'amélioration.. », a été remis aux bénévoles ayant fourni des prestations. Le résultat démontre un contentement unanime dans le mode de fonctionnement entre l'association et les bénévoles.

Il a été organisé pour la population 14 rencontres à thèmes :

- Prévention des chutes par la pratique du "Tai Gym" (9 cours donnés par Mme Evelyne Huber, bénévole de l'association).

- L'Harmonie du corps et de l'esprit, par la pratique du "Schiatsu" (2 cours donnés par Mme Dorothee Berend).
- Harmonie du corps et de l'esprit, par la thérapie des fleurs de Bach et par la réflexologie, (2 cours donnés par Mme Claire Risse).
- Décorations de Noël "boule argentée et coquillages (1 cours donnée par Mme Claire Dominique Dafflon).

C'est sur un bilan très positif que se sont terminées ces rencontres. En relevant les commentaires des participants, on peut en conclure que ces animations ont été fort appréciées. Le choix des thèmes a également été un élément déterminant, dans la participation aux différents cours.

Afin d'accentuer la visibilité de notre association à la population de notre commune, ainsi qu'à un plus large public, un article de presse sur l'existence et les services proposés par l'association est paru dans le journal "La Liberté" en date du 12 juillet 2010.

Le Mouret Solidaire a également été sollicité par l'association Pro-Senectute dans le but de conclure une convention de partenariat. Offre qui a été refusée, car elle aurait enlevé l'autonomie de l'association.

Bénévoles

A la fin 2010 l'association comptait :

- 13 membres actifs
- 1 membre comptable
- 4 membres disponibles

Nous avons reçu la démission de Mme Irène Richard, pour des raisons d'ordre personnelles.

Nouveaux bénévoles

3 nouvelles personnes sont venues rejoindre le rang des bénévoles

- Mme Annick Zuber, mars 2010
- Mme Manuela Berger, septembre 2010
- Mme Gilberte Brodard, novembre 2010

Les bénévoles sont l'essence même de l'association, les plus chaleureux remerciements leur sont présentés, pour leur contribution à la réussite de la mission que « Le Mouret-Solidaire » s'est donnée

Membres de l'association

La viabilité d'une association à but non lucratif ne peut se faire sans le soutien de membres cotisants. A ce jour, l'association compte 42 membres qui s'acquittent régulièrement d'une cotisation de Fr.30.-- et plus.

Membres de soutien

L'association a également le grand bonheur de recevoir le soutien de généreux donateurs et ils en sont vivement remerciés :

Il s'agit de :

- la Loterie Romande
- La commune du Mouret
- La banque Raiffeisen Cousimbert
- l'Association PME Haute Sarine Rive Droite

Demandes de prestations

Les prestations ont été demandées pour

- 95 transports (77.8% des demandes)
- 12 visites (9.8%)
- 14 animations à thèmes (11.4%)
- 1 accompagnement

Total des prestations 122

Les 3/4 des demandes de transports ont été pour des rendez-vous chez le médecin ou de la physiothérapie. Les bénévoles ont offert plus de 196 h 1/4 dans l'exécution des prestations et parcouru 2'268 kilomètres.

Jours et plages les plus demandés

Les jours les plus demandés sont dans l'ordre des jours de la semaine, sauf le jeudi et le vendredi qui se sont inversés. Sans grande surprise, se sont toujours les après-midis qui ont la préférence.

Les secteurs de prestations

Les déplacements pour raisons médicales (58%) étaient pour l'Hôpital Cantonal ou pour un médecin à Fribourg ou en périphérie. Les autres prestations (42%) ont été réalisées dans la région du Mouret.

Gestion de l'association

En 2010, les membres du comité ont assuré la permanence les lundis et jeudis pour un total annuel d'environ 95 jours.

- 360 h (30h/par mois) de permanence.
- 50 h pour la gestion administrative et 50 h pour la partie comptable.

Soit un total d'investissement global annuel estimé pour le travail de gestion de l'association à 460 h de bénévolat (38h/par mois).

Comptes

Mme Sandra Marthe, comptable de l'association, fait la lecture des comptes 2010.

- total des produits Fr. 13'714.95
- total des charges Fr. 8683.25
- un résultat de 5'031.70
- en caisse Fr.332.20
- A la Raiffeisen Fr. 12'116.35

- passif transitoire de Fr.600.00
- ce qui fait une fortune de Fr. 11'848.55

Rapport des vérificateurs des comptes

Mme Eliane Wicht, vérificatrice des comptes, fait la lecture du rapport des vérificateurs des comptes. Les comptes ont été vérifiés en date du 6 juin 2011. Suite à la bonne tenue des comptes elle (ainsi que M. William Wicht) propose de les approuver.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Budget

- Total produit Fr. 12'215.00
- Total Charges Fr. 15'050
- ce fait un résultat déficitaire de Fr. 2'835.00

Le budget est approuvé à l'unanimité.

Election du Comité

Pour se mettre en conformité avec l'article 9 des statuts, les membres du comité doivent être élus pour une nouvelle période de 2 ans. Les membres actuels du comité se mettent à disposition pour une nouvelle période de 2 ans.

Il s'agit de :

- Mme Chantal Zillweger
- Mme Jeanne-Marie Marty
- Mme Gisèle Marthe

Ces personnes sont réélues à l'unanimité.

Election des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes actuels se mettent également à disposition pour les 2 prochaines années.

Il s'agit de :

- Mme Eliane Wicht
- M. William Wicht.

Ces personnes sont réélues à l'unanimité.

Admission de nouveaux membres

- Mme Marie Clément
- Mme Claudia Cotting
- Mme Germaine Aebischer
- Mme Elisabeth Weissbaum
- Mme Eliane Wicht
- M. René et Jeanine Marty
- M. Roger et Blanche Baechler
- M. Paul et Thérèse Maradan

Modification des statuts

Au 1er janvier 2011, l'association s'est enrichie d'un service supplémentaire, par la reprise du service des repas à domicile (service mis en place en 1996 par Mmes Irmgarde Dey et Eliane Wicht).

Raison pour laquelle l'article 4 des statuts a été être modifié, en y ajoutant ce service supplémentaire.

La modification est approuvée à l'unanimité.

Objectifs 2011

- Objectif principal, rechercher des membres cotisants et donateurs
- Développer les animations à thèmes
- Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires de service
- Réévaluation des disponibilités des bénévoles

Remerciements

De chaleureux remerciements sont réitérés aux membres bénévoles, aux membres réguliers et donateurs, ainsi qu'aux membres du comité, Mmes Jeanne-Marie Marty, Chantal Zillweger et Sandra Marthe.

Divers

Proposition de Mme Barbara Kleisli Maudonnet de faire des cartes de visite de l'association avec no de téléphone et heures de permanence afin de les distribuer aux demandeurs de prestations.

Les membres présents remercient les membres du Comité pour l'excellent travail.

Mme Chantal Zillweger remercie aussi Mme la présidente pour le travail qu'elle réalise.

Mme la présidente termine cette assemblée par une citation :

la pérennité d'une société est assurée lorsque l'être humain se demande "que puis-je faire?" et non pas "que va-t-il arriver?".

Il est 21h00 l'assemblée générale du 27.06.2011 est close et le verre de l'amitié est généreusement offert à tous les participants.

Pour le procès-verbal :

Jacqueline Richard

Bonnefontaine, le 30 juillet 2011